

**COMMUNAUTE DE COMMUNES ARDECHE DES SOURCES ET VOLCANS**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**  
**Séance du 05 Mai 2026**

L'an deux mille vingt-six et le cinq mai à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de communes Ardèche des Sources et Volcans, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la salle du deuxième étage du Château de Blou, 12 Rue Pouget à Thueyts, sous la présidence de Madame Marion HOUETZ, Présidente.

Membres afférents au Conseil communautaire	32	Date de convocation	28.04.2026
Membres en exercice	32	Date de publication	28.04.2026
Quorum (50 %)	17		
Membres présents	29	Secrétaire de séance	Pierre CHAPUIS
Membres absents (y compris les procurations)	3	POUR : 30	
Nombre de procurations	1	CONTRE : 0	
Membres qui ont pris part aux votes (y compris les procurations)	30	ABSTENTION : 0	

Délégué(e)s titulaires	Présent(e)s	Délégué(e)s titulaires	Présent(e)s	Délégué(e)s titulaires	Présent(e)s	Délégué(e)s titulaires	Présent(e)s
AUDIGIER Agnès	X	CHOVA Audrey	X	JOURDAN Lucie	A partir de la délibération 36	ORIVES Eric	X
BADIA Armand	X	CONDOR Alain	X	LEFRERE François	X	PALLOT Thierry	X
BARKATS Michael	Procuration à M. HOUETZ Sauf délibérations 32 et 34	D'IMPERIO Cédric	A partir de la délibération 36	MARTIN Nicolas	X	RECULET Virginie	X
BONNET Georges	X	ETNA Sandra	X	MAZON Cédric	X	TERME Annie	X
LAURENT Philippe Suppléant de BOUET L	X	FABREGES M. France	X	MEJEAN Florian	X	TESTUD Jean Luc	X
BOULONI Christian	X	FIALON Dominique	X	MINJOLAT-REY Cl.	X	VALETTE Alain	X
CHAMBON Annie	X	GEIGUER Jacques	X	MONIER Magali	X	VANDEVELDE Héléne	X
CHAPUIS Pierre	X	HOUETZ Marion	Sauf délibérations 32 et 34 (vote CFU 2025)	MOURARET Christine	X	VEYRENC Yves	X

**Délibération N° 35.2026**

**Affectation définitive de résultat 2025 Budget annexe Energie photovoltaïque :**

Vu la reprise anticipée de résultat 2025 par délibération N° 12.2026 du 4.03.2026,  
Vu l'approbation du compte financier unique 2025 du budget annexe Energie photovoltaïque par délibération N° 34.2026 de ce jour,  
Considérant l'excédent de fonctionnement et les résultats d'investissement,

**Le Conseil communautaire, à l'unanimité, décide d'affecter la somme de :**

- **22 990.84 € au compte 1068 investissement**
- **21 347 € au compte 002 excédent de fonctionnement reporté.**

*Pour extrait conforme au registre des délibérations, Certifié exécutoire*

A Thueyts,  
Le 11 Mai 2026.



La Présidente,  
Marion HOUETZ.

Le Secrétaire de séance,  
Pierre CHAPUIS.